



Province de Québec  
MRC du Val-Saint-François  
Municipalité de Maricourt

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 septembre 2022 à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC JOE 1Y1, sous la présidence du maire M. Daniel Gélinau.

Étaient présents : Nancy Gagnon, Serge Turcotte, Isabelle Favreau, Éric MC Kay, Josiane Tremblay, Jason Charland

Assiste également à la séance, Mme Nancy Daigle à titre de directrice générale en tant que secrétaire d'assemblée.

### **1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis.**

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par le maire. Il déclare par la suite l'ouverture de la séance.

### **2. Adoption de l'ordre du jour.**

195-2022

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 août 2022
4. Période de questions
5. Correspondance
6. Comptes du mois
7. Voirie
8. Résolution et Règlement
  - 8.1 Avis de motion du règlement 407-2022 sur la régie interne des séances du conseil
  - 8.2 Avis de motion du règlement 408-2022 sur la délégation du pouvoir de dépenser
  - 8.3 Rénovation du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment municipal
  - 8.4 Programmation no. 6 de la TECQ 2022
  - 8.5 Décompte progressif no 3, paiement final TECQ 2021

- 8.6 Octroi de contrat de déneigement du centre communautaire
- 8.7 Octroi de contrat d'empierrement, section de fossés Rang 1 par Sébastien Fontaine
- 8.8 Octroi de contrat de rechargement granulaire et nettoyage de fossés rang 3
- 8.9 Octroi de contrat de rechargement granulaire et nettoyage de fossés rang 7
- 8.10 Partage des coûts pour l'achat d'un ponceau
- 8.11 Signature des bons de commande
- 8.12 Formation des élus et de la directrice générale en gestion financière municipale
- 8.13 Demande d'appui général au Camping Havana Resort pour ses demandes générales de permis d'alcool
- 8.14 Transferts budgétaires
- 8.15 Affectation des fonds en sécurité civile pour utilisation en 2023
- 8.16 Renouvellement de l'entente de la Régie des hameaux pour l'année 2023
- 8.17 Achat de billets Bison en fête
- 8.18 Tournoi de golf au profit de L'Odysée et de la Chanterelle
- 8.19 Demande de soutien du hockey mineur de Valcourt

9. MRC
10. Environnement
11. Loisirs
12. Incendie
13. Divers
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jason Charland, appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Proposition adoptée.

### **3. Adoption du procès-verbal du 9 août 2022**

196-2022

Il est proposé par la conseillère Isabelle Favreau, appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal du 9 août 2022.

Proposition adoptée.

#### **4. Période de questions**

Aucune question

#### **5. Correspondance**

197-2022

Revue de la correspondance du mois. Aucune question.

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé par le conseiller Jason Charland de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée.

#### **6. Compte du mois**

198-2022

Il est proposé par le conseiller Jason Charland et, appuyé par le conseiller Serge Turcotte et résolu que la liste des comptes à payer au 13 septembre 2022, au montant de quatre-vingt-quatorze mille neuf cent vingt-quatre dollars et quatre-vingt-neuf cents (94 924.89\$) préparée par la secrétaire-trésorière, soit acceptée.

Proposition adoptée.

#### **7. Voirie**

Les derniers contrats pour les travaux 2022 seront octroyés par les résolutions à adopter au présent conseil. Le nivelage et l'abat-poussière a été finalisé samedi le 10 septembre.

#### **8. Résolution et règlement**

##### **8.1 Avis de motion du règlement #407-2022 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Maricourt et abrogeant le règlement #402-2022**

199-2022

Madame la conseillère Nancy Gagnon donne avis de motion du règlement #407-2022 abrogeant le règlement #402-2022 avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

PROPOSITION ADOPTÉE

**8.2 Avis de motion concernant l'adoption du règlement #408-2022 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats**

200-2022

Madame la conseillère Isabelle Favreau donne avis de motion de l'adoption du règlement #408-2022 avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

PROPOSITION ADOPTÉE

**8.3 Octroi de contrat pour la rénovation du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment municipal.**

201-2022

ATTENDU QUE la Municipalité de Maricourt souhaite rénover le 2<sup>e</sup> étage du bâtiment municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a fait la demande de soumissions pour effectuer les petites réparations et la peinture des corridors, plafonds et descentes d'escaliers;

ATTENDU QUE la municipalité désire octroyer le contrat à Rénovation Alain Royer Inc. pour les travaux conformément à sa politique de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay, appuyé par le conseiller Serge Turcotte et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Maricourt attribue le contrat pour la rénovation du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment municipal à Rénovation Alain Royer Inc. pour une somme de dix mille dollars (10 000\$) plus taxes tel que proposé dans la soumission.

Proposition adoptée

**8.4 PROGRAMMATION NO.6 DES TRAVAUX DE VOIRIE 2022 DANS LE CADRE DE LA TECQ 2019-2023**

202-2022

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NANCY GAGNON APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ÉRIC MC KAY ET IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la programmation de travaux no.6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no.6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**8.5 Autorisation du décompte progressif # 4 (réception définitive) TECQ 2019-2023 pour les travaux de remplacement du ponceau du rang 7 effectué par Bertrand Ostiguy Inc.**

203-2022

ATTENDU QUE

La firme EXP. représenté par l'ingénieur M. Frédéric Blais recommande d'autoriser le décompte progressif # 4 (réception définitive) pour les travaux de remplacement du ponceau du rang 7 par Bertrand Ostiguy Inc.;

Il est proposé par le conseiller Jason Charland appuyé par la conseillère Isabelle Favreau, et résolu d'autoriser le décompte progressif # 4 (réception définitive) tel que recommandé par l'ingénieur M. Frédéric Blais de la firme EXP. et de libérer les retenues à l'entrepreneur Bertrand Ostiguy Inc.

Proposition adoptée

**8.6 Adjudication du contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire pour l'hiver 2022-2023**

204-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a procédé à des appels d'offres par invitation le 26 août dernier pour le déneigement du stationnement du centre communautaire;

CONSIDÉRANT que ladite soumission répond aux critères de la grille d'évaluation;

CONSIDÉRANT que la municipalité a spécifié à l'entrepreneur un ajout non inscrit au devis dans lequel elle demande de procéder à l'épandage de sable/de sel pour les cas de pluies verglaçantes, le tout pour assurer la sécurité des usagers et pour lequel l'entrepreneur a consenti;

Que ces frais soient facturés dans les cas où son utilisation serait nécessaire;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et appuyé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu;

Que la municipalité de Maricourt attribue le contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire pour l'hiver 2022-2023 à Équipements Cusson Inc au coût présenté dans la soumission reçue;

Que le devis d'appel d'offres fait partie intégrante du contrat à signer;

Que le Maire M. Daniel Gélinau et Mme Nancy Daigle, directrice générale soient autorisés à signer le contrat avec l'entrepreneur pour donner effet à la présente résolution.

Proposition adoptée

**8.7 Octroi de contrat pour l'empierrement d'une section de fossés du rang 1**

205-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a dû procéder à l'empierrement d'une section de fossés du rang 1 en contexte d'urgence et de prévention le 30 août dernier en lien avec les conditions météorologiques à venir;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a octroyé le contrat à Yves Fontaine et fils inc;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite confirmer le contrat au coût de trois mille quatre-vingt-trois dollars et sept cents (3083.07\$) plus les taxes applicables octroyé, par une résolution du conseil, à la suite de la décision prise par la directrice générale et le maire M. Daniel Gélinau;

Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay, appuyé le conseiller Jason Charland, et résolu;

QUE les travaux d'empierrement d'une section du rang 1, en contexte d'urgence et de prévention soient acceptés par les membres du conseil municipal.

Proposition adoptée

**8.8 Octroi de contrat pour le rechargement granulaire sur le chemin Murphy, le nettoyage de fossés sur le rang 3 et l'épandage de terre sur le terrain de la municipalité.**

206-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt souhaite octroyer un contrat pour des travaux de rechargement sur le Murphy, le nettoyage de fossés sur le rang 3 et l'épandage de terre sur le terrain municipal;

CONSIDÉRANT QUE les travaux représente environ 225 tonnes de pierre, et environ 15 heures de nettoyage pour un montant maximal de douze mille dollars (12 000\$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon, appuyé par la conseillère Josiane Tremblay, et résolu;

QUE les travaux de rechargement du Chemin Murphy, les travaux de nettoyage de fossés sur le rang 3 et l'épandage de terre soient attribués à Yves Fontaine Inc.

Proposition adoptée

**8.9 Octroi de contrat pour le rechargement granulaire et le nettoyage d'une section des fossés sur le rang 7**

207-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt souhaite octroyer un contrat pour des travaux de rechargement et de nettoyage de fossés sur le rang 7;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rechargement représente un approximatif de 100 tonnes de pierre, et environ 3 à 4 heures de nettoyage pour un montant maximal de cinq mille dollars (5000\$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Turcotte, appuyé la conseillère Isabelle Favreau, et résolu;

QUE les travaux de rechargement et les travaux de nettoyage de fossés sur le rang 7 soient attribués à Excavation LG Inc.

Proposition adoptée

**8.10 Partage des coûts pour l'achat d'un ponceau**

Reporté à une séance ultérieure

**8.11 Signatures des bons de commande**

208-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a fait préparer des bons de commande pour les achats de la municipalité;

ATTENDU QUE celle-ci doit désigner des personnes autorisées à effectuer les signatures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay, appuyé la conseillère Nancy Gagnon, et résolu;



QUE la municipalité de Maricourt nomme Mme Nancy Daigle et Mme Micheline Proulx comme signataires des bons de commande.

Proposition adoptée

### **8.12 Formation gestion financière municipale offert par la FQM**

209-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Racine et la ville de Valcourt ont invité la municipalité de Maricourt à participer à la formation en gestion financière municipale offerte par la FQM;

ATTENDU QUE les élus Isabelle Favreau, Nancy Gagnon, Jason Charland et Daniel Gélinau ainsi que la directrice générale Nancy Daigle souhaite participer à cette formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Charland appuyé par le conseiller Serge Turcotte, et résolu d'autoriser l'inscription et le paiement des frais découlant de cette formation

Proposition adoptée

### **8.13 Demande d'appui du Camping Havana Resort en lien avec les différentes demandes de permis d'alcool faites par le passé**

210-2022

ATTENDU QUE le Camping Havana Resort a procédé à une demande d'appui de la part de la municipalité de Maricourt qui sera adressée à la Régie des Alcools, des Courses et des jeux;

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt est en accord pour donner leur appui;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay, appuyé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu;

QUE le conseil de la municipalité de Maricourt donne leur appui au Camping Havana Resort pour les différentes demandes de permis d'alcool faites par le passé auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **8.14 Reclassement de postes budgétaires**

211-2022

ATTENDU QUE des transferts budgétaires sont nécessaires au niveau de la répartition des postes budgétaires;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et appuyé par la conseillère Isabelle Favreau et résolu;

Que la municipalité de Maricourt autorise la directrice générale à procéder aux transferts budgétaires pour répartir correctement certaines dépenses;

Qu'une somme de 12 000\$ présentement au poste budgétaire Publication Échos de Maricourt soit transférée au poste budgétaire Seuil de la TECQ.

Qu'une somme de 5 000\$ présentement au poste budgétaire Empierrement des ponceaux soit jumelé au poste budgétaire Ponceaux.

Proposition adoptée

### **8.15 Affectation des fonds en sécurité civile pour l'utilisation en 2023**

212-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt prévoit des dépenses liées à la mise à jour du plan de sécurité civile en 2023;

ATTENDU QUE le conseil désire affecter les fonds prévus pour l'année 2022 pour que ceux-ci soient utilisés au courant de l'année 2023;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Isabelle Favreau appuyé par le conseiller Serge Turcotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que quatre mille dollars (4000\$) soient pris à partir des fonds prévus au budget de l'année 2022;

Que ce montant sera affecté à la mise à jour du plan de sécurité civile 2023;

Proposition adoptée

### **8.16 Résolution pour le renouvellement de l'entente de la Régie des Hameaux 2023**

213-2022

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition de renouvellement d'entente pour la collecte et le transport des ordures (26 collectes et 2 pour les gros rebus) au montant de trente-deux mille cent trente dollars (32 130\$) pour l'année 2023 plus un coût supplémentaire si le diesel devient supérieur à 1.50\$ du litre;

ATTENDU QUE si le volume des ordures est supérieur à la normale et que cela nécessite un camion supplémentaire pour la collecte; le taux serait à cent soixante-quinze dollars de l'heure (175\$/h) supplémentaire.

ATTENDU QUE ce montant correspond à une indexation de 24.0% du contrat de 2022 afin de tenir compte de l'augmentation de certains coûts d'opérations tels que les salaires et les dépenses des camions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé par le conseiller Jason Charland et résolu que le conseil de la Municipalité de Maricourt accepte la soumission de *la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux* datée du 6 septembre 2022;

Proposition adoptée

### **8.17 Achat de billets au profit du Centre de répit Théo Vallières**

214-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a reçu une invitation à la soirée souper-bénéfice "Le Bison en Fête" organisé par la municipalité de Saint-Claude;

ATTENDU QUE le souper-bénéfice est au profit du Centre de répit Théo Vallières;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jason Charland et appuyé par la conseillère/le conseiller Nancy Gagnon et résolu;

Que la municipalité de Maricourt autorise la directrice générale à procéder à l'achat de 2 billets au montant de 75\$ chacun.

Proposition adoptée

### **8.18 Participation au tournoi de golf Odyssée/Chanterelle**

215-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a reçu une invitation au tournoi de golf Odyssée/Chanterelle

ATTENDU QUE l'activité est au profit des fondations de l'école secondaire l'Odyssée et de La Chanterelle de Valcourt.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et appuyé par le conseiller Jason Charland et résolu;

Que la municipalité de Maricourt autorise la directrice générale à procéder à l'inscription de quatre conseillers au montant de 30\$/personne.

Proposition adoptée

### **8.19 Commandite de l'association du hockey mineur de Valcourt**

216-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a reçu une demande de commandite de la part de l'association du hockey mineur de Valcourt.

ATTENDU QU'il est possible de commanditer une équipe pour une durée de 3 ans.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu;

Que la municipalité de Maricourt commandite l'association du hockey mineur de Valcourt pour trois ans à raison de 350\$/an.

Proposition adoptée

## **9. MRC**

- Présentation vision attractivité
- Présentation du plan stratégique, début automne 2022, fin à la fin de l'année 2023
- Budget 2020 et 2021 à finaliser
- Projets de récupération du verre-consignes

## **10. Environnement**

- Formation d'un comité pour le compostage

## **11. Loisirs**

- Année record pour les 3 activités du comité de loisirs
- Recherche de bénévoles pour les années à venir
- Le comité remercie la municipalité pour le dépliant en couleur

## **12. Incendie**

- Un évènement est survenu sur le rang 7, il s'agit d'un feu à ciel ouvert sans permis.

## **13. Divers**

Aucun divers

## **14. Période de questions**

Aucune question

## **15. Levée de la séance**

217-2022

La levée de l'assemblée à 20h08 est proposée par la conseillère Nancy Gagnon et appuyé par le conseiller Jason Charland.

La signature de ce procès-verbal par le maire fait foi de signature sur les résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Daniel Gélneau  
Maire

---

Nancy Daigle  
Directrice générale